

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<b>Conseillers en exercice</b>	43
Présents	28
Représentés	11
Absents	4
<b>Votes</b>	
Pour	39
Contre	/
Abstention	/

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 10 mai 2023

Le dix mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 2 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Étaient présents :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, LORES Monique, CHIRrane El Arbi, OMRANE Alain, BOLLE DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien, LEMOINE Nathalie.

**Étaient représenté·e·s :**

M. ID ELOUALI Ali	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
M. COELHO Vasco	mandat à M. DRUART Frédéric
M. GARROUT Karim	mandat à M. WALLID Sayadi
Mme COHEN Rachel	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
Mme DIMNET Jocelyne	mandat à M. MARQUES Henrique
M. BANCE Stéphane	mandat à M. Kristian BOLLE
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande	mandat à Mme LANTERNIER Lucie
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle

**Étaient absents :** Ms FONDENEIGE Matthias, HABI Hacène, HUTIN Sébastien, Mme BENKAHLA Malika

**Secrétaire de séance :** M. DESROCHES Damien

**Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le**

.....  
**de la publication le**  
.....

**O B J E T**

**Approbation de la convention OLIVIA relative à l'utilisation de l'outil de coordination des chantiers entre la Ville de Choisy-le-Roi et le Conseil Départemental du Val-de-Marne**

**Approbation de la convention OLIVIA relative à l'utilisation de l'outil de coordination des chantiers entre la Ville de Choisy-le-Roi et le Conseil Départemental du Val-de-Marne**

**LE CONSEIL,**

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général de la propriété publique et en particulier l'article L 2122-1-4,

Vu le projet de convention OLIVIA relative à l'utilisation de l'outil de coordination des chantiers proposé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne,

Vu l'avis de la commission Sécurité, Travaux, Voiries, Déplacements Stationnement, urbanisme, logement, développement durable, nature en ville, propreté de la commune de Choisy-le-Roi en date du 21 avril 2023,

Considérant l'intérêt pour la Ville d'accéder à la plateforme OLIVIA afin de faciliter l'instruction des arrêtés de voirie et autorisations d'occupation temporaire,

**DÉLIBÈRE**

Article 1<sup>er</sup> - Approuve la convention OLIVIA relative à l'utilisation de l'outil de coordination des chantiers proposé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne,

Article 2 - Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et tous autres documents y afférents en vue de son exécution,

Article 3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la ville [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 10 mai 2023

Pour extrait conforme,  
Tonino Panetta  
Maire de Choisy-le-Roi